

doc
CA1
EA537
97A61
EXF

DOCS
CA1 EA537 97A61 EXF
APEC and business
54767753

.b 327/742 (E)
.b 280/838 (F)



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

APEC AND BUSINESS

APEC's mandate can be summed up in a single phrase: "APEC means business". Although APEC is an official dialogue between Asia-Pacific economies, it has been driven by the needs and interests of the private sector from the start. Organizations such as the Pacific Basin Economic Council (PBEC), the Pacific Economic Cooperation Council (PECC), specialist regional bodies and individual business representatives provide expert advice to governments and to meetings and conferences throughout the APEC network. Continual dialogue and feedback, from working-level officials up to APEC Leaders, ensures that governments in the region know how to make Asia Pacific an easier place in which to conduct business.

In 1995, APEC Leaders established a permanent body, the APEC Business Advisory Council (ABAC), to be the channel for private-sector ideas on key areas for attention and cooperation among governments. The Council plays an important role in ensuring that APEC remains centred on the aspirations and interests of the private sector, to help ensure prosperity for the citizens of the region. It produces advice in the form of an annual report to Leaders, and its members participate in a dialogue with the Leaders as they plan for the November meeting. Mr. Paul Gobeil, Vice-Chairman of Métro-Richelieu in Montreal, chairs the Council in 1997, supported by two other Canadian ABAC team members: Mr. Terry Hui, President and CEO of Concord Pacific Developments Inc., and Dr. Dorothy Riddle, President and CEO of Service Growth Consultants Inc. Throughout the year, Mr. Gobeil will advise The Honourable Art Eggleton, Minister for International Trade, and Prime Minister Chrétien on directions for APEC trade and economic policy over the coming months.

In 1996, APEC Leaders stated their intention to ensure that the needs of small- and medium-sized businesses receive special attention, given their challenges of limited resources and time to develop business networks across the Pacific. For example, small business operators identify trade facilitation (that is, making trade more straightforward) as a useful area of focus for APEC's work. Canadian Industry Minister John Manley will chair a meeting of Ministers responsible for small- and medium-sized enterprises (SMEs) in Ottawa from September 18-19. The SME Business Forum and Exposition, on September 17-18, will provide a built-in opportunity for small business operators and entrepreneurs to develop networking opportunities and to inform Ministers about their needs and interests.





This year, Minister Eggleton will chair a meeting of Trade Ministers in Montreal on May 9-10 to advance the trade and investment agenda. The need to press ahead with further liberalization and support of the global trading system will be foremost on the agenda. Concrete steps on trade facilitation actions that reduce the costs of doing business, especially for small businesses, will be discussed in conjunction with business leaders.

APEC builds in private-sector advice in other important areas of its work. For example, the Public-Private sector dialogue on infrastructure will meet for the second time in June 1997 in Mexico to discuss practical means of increasing the use of integrated planning techniques in infrastructure development. This is a key recommendation in the 1996 ABAC report for attracting private-sector investment in infrastructure.

Business delegations will also have opportunities to interact with Ministers responsible for issues such as environment (Toronto, June 9-11), transport (Victoria, June 22-24) and energy (Edmonton, August 26-27) throughout 1997. These occasions will feature private-sector events ranging from trade shows to technology showcases and business conferences, allowing connections to be made and joint ventures to be explored.



Canada 1997

L'APEC ET LES AFFAIRES



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

Le mandat de l'APEC est vraiment axé sur les affaires. Même si l'APEC est un dialogue officiel entre les économies de l'Asie-Pacifique, son processus a été dynamisé dès le départ par les besoins et les intérêts du secteur privé. Le Conseil économique des pays du bassin du Pacifique (PBEC), le Conseil de coopération économique avec les pays du Pacifique (PECC), des organismes régionaux spécialisés et des représentants des milieux d'affaires fournissent des conseils éclairés aux gouvernements et lors des réunions et conférences tenues dans l'ensemble du réseau de l'APEC. Un dialogue et une rétroaction continus, du niveau des fonctionnaires à celui des dirigeants, garantissent que les gouvernements de la région savent comment faire de l'Asie-Pacifique une région où il est plus facile de mener des affaires.

En 1995, les dirigeants ont établi le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (CCGAA) à titre d'organisme permanent chargé de faire connaître les vues du secteur privé sur des domaines clés en vue d'un examen et d'une coopération entre les gouvernements. Le Conseil joue un rôle important en garantissant que l'APEC reste attentive aux aspirations et aux intérêts du secteur privé et qu'elle soit une source de prospérité pour les citoyens de la région. Il fournit un rapport annuel aux dirigeants, et ses membres participent à un dialogue avec les dirigeants en préparation de leur réunion de novembre. M. Paul Gobeil, vice-président de Métro-Richelieu (Montréal), préside le Conseil en 1997; il est appuyé par M. Terry Hui, PDG de Concord Pacific Developments Inc., et par M^{me} Dorothy Riddle, PDG de Service Growth Consultants Inc. Tout au long de l'année, M. Gobeil conseillera le ministre du Commerce international, l'honorable Art Eggleton, et le premier ministre Chrétien sur la façon dont le Canada devrait orienter les politiques commerciales et économiques de l'APEC dans les mois à venir.

En 1996, les dirigeants de l'APEC ont mentionné leur intention de veiller à ce que les besoins des petites et moyennes entreprises reçoivent une attention spéciale, étant donné que les PME disposent de ressources et de temps limités pour établir des réseaux d'affaires trans-pacifiques. À titre d'exemple, les exploitants de petites entreprises identifient la facilitation du commerce (c.-à-d. la simplification des transactions) comme l'un des domaines sur lesquels l'APEC devrait se concentrer. Le ministre de l'Industrie, John Manley, présidera une réunion des ministres responsables des petites et moyennes entreprises (PME) les 18 et 19 septembre à Ottawa. Le forum et l'exposition sur les PME (17-18 septembre) offriront des possibilités de réseautage aux exploitants de petites entreprises et aux petits entrepreneurs, et renseigneront les ministres sur leurs besoins et sur leurs intérêts.



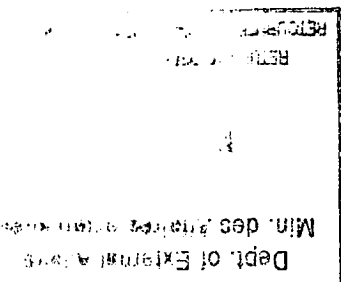
Cette année, le ministre Eggleton présidera une réunion des ministres du Commerce à Montréal les 9 et 10 mai pour promouvoir le programme d'action en matière de commerce et d'investissement, en tenant spécialement compte de la nécessité de poursuivre la libéralisation et de mieux appuyer le système commercial mondial. Des mesures concrètes de facilitation du commerce qui réduisent le coût des affaires, surtout pour les petites entreprises, seront examinées avec les dirigeants d'entreprise.

L'APEC intègre l'avis du secteur privé à d'autres domaines importants de son travail. Les participants au dialogue public-privé sur l'infrastructure se réuniront par exemple une deuxième fois au Mexique en juin 1997 pour discuter de moyens pratiques d'intensifier l'utilisation de techniques de planification intégrée dans le développement d'infrastructures. Cette recommandation clé du rapport 1996 du CCGAA visait à attirer l'investissement privé dans l'infrastructure.

Les délégations de gens d'affaires pourront aussi rencontrer les ministres responsables de l'environnement (Toronto, 9-11 juin), des transports (Victoria, 22-24 juin) et de l'énergie (Edmonton, 26-27 août). On organisera, dans le cadre de ces rencontres, des activités publiques-privées (foires commerciales, présentations sur la technologie et conférences sur les affaires) qui permettront d'établir des contacts et d'explorer les possibilités de coentreprises.



5471225511
5471222819



Pour obtenir plus de renseignements sur les activités du Canada pour l'APEC 1997, communiquez avec la Direction de l'APEC du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : télécopieur [(613) 944-2732]; courrier électronique [cdaapec@istar.ca]; ou, internet [<http://www.dfait-maeci.gc.ca/~apec/francais/menu.htm>].

doc
CA1
EA537
97A61
EXF

DOCS
CA1 EA537 97A61 EXF
APEC and business
54767753

.b 327/742 (E)
.b 280/838 (F)



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

APEC AND BUSINESS

APEC's mandate can be summed up in a single phrase: "APEC means business". Although APEC is an official dialogue between Asia-Pacific economies, it has been driven by the needs and interests of the private sector from the start. Organizations such as the Pacific Basin Economic Council (PBEC), the Pacific Economic Cooperation Council (PECC), specialist regional bodies and individual business representatives provide expert advice to governments and to meetings and conferences throughout the APEC network. Continual dialogue and feedback, from working-level officials up to APEC Leaders, ensures that governments in the region know how to make Asia Pacific an easier place in which to conduct business.

In 1995, APEC Leaders established a permanent body, the APEC Business Advisory Council (ABAC), to be the channel for private-sector ideas on key areas for attention and cooperation among governments. The Council plays an important role in ensuring that APEC remains centred on the aspirations and interests of the private sector, to help ensure prosperity for the citizens of the region. It produces advice in the form of an annual report to Leaders, and its members participate in a dialogue with the Leaders as they plan for the November meeting. Mr. Paul Gobeil, Vice-Chairman of Métro-Richelieu in Montreal, chairs the Council in 1997, supported by two other Canadian ABAC team members: Mr. Terry Hui, President and CEO of Concord Pacific Developments Inc., and Dr. Dorothy Riddle, President and CEO of Service Growth Consultants Inc. Throughout the year, Mr. Gobeil will advise The Honourable Art Eggleton, Minister for International Trade, and Prime Minister Chrétien on directions for APEC trade and economic policy over the coming months.

In 1996, APEC Leaders stated their intention to ensure that the needs of small- and medium-sized businesses receive special attention, given their challenges of limited resources and time to develop business networks across the Pacific. For example, small business operators identify trade facilitation (that is, making trade more straightforward) as a useful area of focus for APEC's work. Canadian Industry Minister John Manley will chair a meeting of Ministers responsible for small- and medium-sized enterprises (SMEs) in Ottawa from September 18-19. The SME Business Forum and Exposition, on September 17-18, will provide a built-in opportunity for small business operators and entrepreneurs to develop networking opportunities and to inform Ministers about their needs and interests.





This year, Minister Eggleton will chair a meeting of Trade Ministers in Montreal on May 9-10 to advance the trade and investment agenda. The need to press ahead with further liberalization and support of the global trading system will be foremost on the agenda. Concrete steps on trade facilitation actions that reduce the costs of doing business, especially for small businesses, will be discussed in conjunction with business leaders.

APEC builds in private-sector advice in other important areas of its work. For example, the Public-Private sector dialogue on infrastructure will meet for the second time in June 1997 in Mexico to discuss practical means of increasing the use of integrated planning techniques in infrastructure development. This is a key recommendation in the 1996 ABAC report for attracting private-sector investment in infrastructure.

Business delegations will also have opportunities to interact with Ministers responsible for issues such as environment (Toronto, June 9-11), transport (Victoria, June 22-24) and energy (Edmonton, August 26-27) throughout 1997. These occasions will feature private-sector events ranging from trade shows to technology showcases and business conferences, allowing connections to be made and joint ventures to be explored.



Canada 1997

L'APEC ET LES AFFAIRES



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

Le mandat de l'APEC est vraiment axé sur les affaires. Même si l'APEC est un dialogue officiel entre les économies de l'Asie-Pacifique, son processus a été dynamisé dès le départ par les besoins et les intérêts du secteur privé. Le Conseil économique des pays du bassin du Pacifique (PBEC), le Conseil de coopération économique avec les pays du Pacifique (PECC), des organismes régionaux spécialisés et des représentants des milieux d'affaires fournissent des conseils éclairés aux gouvernements et lors des réunions et conférences tenues dans l'ensemble du réseau de l'APEC. Un dialogue et une rétroaction continus, du niveau des fonctionnaires à celui des dirigeants, garantissent que les gouvernements de la région savent comment faire de l'Asie-Pacifique une région où il est plus facile de mener des affaires.

En 1995, les dirigeants ont établi le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (CCGAA) à titre d'organisme permanent chargé de faire connaître les vues du secteur privé sur des domaines clés en vue d'un examen et d'une coopération entre les gouvernements. Le Conseil joue un rôle important en garantissant que l'APEC reste attentive aux aspirations et aux intérêts du secteur privé et qu'elle soit une source de prospérité pour les citoyens de la région. Il fournit un rapport annuel aux dirigeants, et ses membres participent à un dialogue avec les dirigeants en préparation de leur réunion de novembre. M. Paul Gobeil, vice-président de Métro-Richelieu (Montréal), préside le Conseil en 1997; il est appuyé par M. Terry Hui, PDG de Concord Pacific Developments Inc., et par M^{me} Dorothy Riddle, PDG de Service Growth Consultants Inc. Tout au long de l'année, M. Gobeil conseillera le ministre du Commerce international, l'honorable Art Eggleton, et le premier ministre Chrétien sur la façon dont le Canada devrait orienter les politiques commerciales et économiques de l'APEC dans les mois à venir.

En 1996, les dirigeants de l'APEC ont mentionné leur intention de veiller à ce que les besoins des petites et moyennes entreprises reçoivent une attention spéciale, étant donné que les PME disposent de ressources et de temps limités pour établir des réseaux d'affaires trans-pacifiques. À titre d'exemple, les exploitants de petites entreprises identifient la facilitation du commerce (c.-à-d. la simplification des transactions) comme l'un des domaines sur lesquels l'APEC devrait se concentrer. Le ministre de l'Industrie, John Manley, présidera une réunion des ministres responsables des petites et moyennes entreprises (PME) les 18 et 19 septembre à Ottawa. Le forum et l'exposition sur les PME (17-18 septembre) offriront des possibilités de réseautage aux exploitants de petites entreprises et aux petits entrepreneurs, et renseigneront les ministres sur leurs besoins et sur leurs intérêts.



Cette année, le ministre Eggleton présidera une réunion des ministres du Commerce à Montréal les 9 et 10 mai pour promouvoir le programme d'action en matière de commerce et d'investissement, en tenant spécialement compte de la nécessité de poursuivre la libéralisation et de mieux appuyer le système commercial mondial. Des mesures concrètes de facilitation du commerce qui réduisent le coût des affaires, surtout pour les petites entreprises, seront examinées avec les dirigeants d'entreprise.

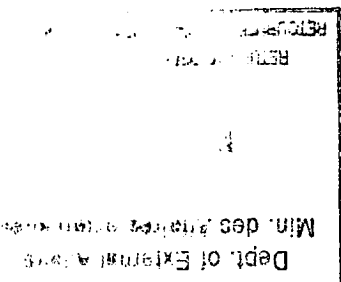
L'APEC intègre l'avis du secteur privé à d'autres domaines importants de son travail. Les participants au dialogue public-privé sur l'infrastructure se réuniront par exemple une deuxième fois au Mexique en juin 1997 pour discuter de moyens pratiques d'intensifier l'utilisation de techniques de planification intégrée dans le développement d'infrastructures. Cette recommandation clé du rapport 1996 du CCGAA visait à attirer l'investissement privé dans l'infrastructure.

Les délégations de gens d'affaires pourront aussi rencontrer les ministres responsables de l'environnement (Toronto, 9-11 juin), des transports (Victoria, 22-24 juin) et de l'énergie (Edmonton, 26-27 août). On organisera, dans le cadre de ces rencontres, des activités publiques-privées (foires commerciales, présentations sur la technologie et conférences sur les affaires) qui permettront d'établir des contacts et d'explorer les possibilités de coentreprises.



5476725511

5471222819



Pour obtenir plus de renseignements sur les activités du Canada pour l'APEC 1997, communiquez avec la Direction de l'APEC du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : télécopieur [(613) 944-2732]; courrier électronique [cdaapec@istar.ca]; ou, internet [<http://www.dfait-maeci.gc.ca/~apec/francais/menu.htm>].